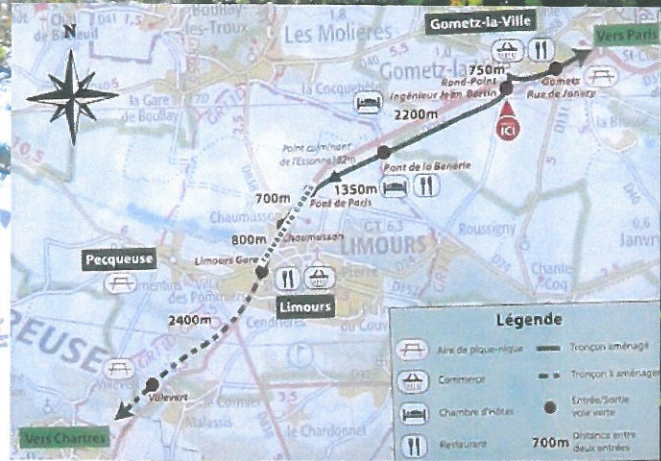


Gometz-la-Ville



Bienvenue sur la voie verte
du Pays de Limours

Jean Bertin

« Fondation des études de pays de la Vallée »

1815 1865 1900 1950 1967 1968 1974 1975

Il existe plus de 5 000 communes
une seule commune dans tous les pays.

Bulletin municipal
DECEMBRE 2013



Madame, Monsieur, chers amis,

En cette fin d'année, les sujets de réflexion ne manquent pas tant au niveau national et départemental que communal. A ceux-ci, viennent s'ajouter les occupations quotidiennes administratives et les travaux de la commune dont je tiens à vous informer.

Les gros travaux

Dans le hameau de la Folie Rigault, le remplacement de la canalisation des eaux usées et le remplacement de la canalisation d'adduction en eau potable ont été réalisés par le SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), et la Lyonnaise des eaux.

Nous réalisons l'enfouissement de tous les réseaux téléphone, électrique, éclairage public et canalisation des eaux de pluie vers un bassin de rétention (avec en attente 2 fourreaux supplémentaires, susceptibles d'accueillir la fibre optique dans le futur)

Nous terminerons par la réfection de la voirie.

A Taillis Bourdries, nous venons de terminer les travaux de mise aux normes de la borne à incendie qui consistaient à remplacer la canalisation existante par une de diamètre supérieur afin d'obtenir un débit de 60 mètres cube/heure demandé par les services incendie.

A Ragonant, nous démarrons les travaux d'implantation d'une cuve de rétention d'eau pour renforcer et assurer la protection incendie de la ferme et du hameau.

Les réformes voulues par le Gouvernement :

Les rythmes scolaires à l'école maternelle et élémentaire

Il est admis par tous qu'une réforme profonde était nécessaire. Celle qui nous est imposée recueille une majorité de mécontents, suscite beaucoup de polémique et divise enseignants, parents d'élèves et municipalités.

Un groupe de travail composé d'enseignants, élus et parents d'élèves, tentera toutefois de définir le calendrier le plus pertinent (mercredi ou samedi matin) et les horaires les plus adéquats à adopter pour notre groupe scolaire.

Le redécoupage des cantons

Optimiser la taille des Cantons et réaliser la parité homme-femme au sein des élus constituent les objectifs de cette réforme.

Sur 42 cantons existants, seuls 21 subsisteront et auront à leur tête 2 élus (conseillers généraux) : un homme et une femme.

Un projet de décret, qui pourrait aboutir au printemps prochain, nous informe que notre canton de Limours sera supprimé : Gometz-la-Ville sera rattaché au canton de Gif-sur-Yvette.

Je vous invite à consulter la future carte des cantons de l'Essonne page 15.

Et pour terminer, je souhaite à tous de passer de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année, je vous invite et vous espère nombreux à la cérémonie des vœux du conseil municipal, **le samedi 14 janvier à 18 heures au foyer rural.**

Votre Maire,
Bernard Jacquemard

SOMMAIRE

Vie municipale :

Echos du Conseil municipal	2-3-4
Recensement militaire	4
Elections	4-5
Finances	6
Etat civil	7
Commémoration du 11 novembre	7
Les gros chantiers et travaux	8-9
Les Moments festifs de juin 2013	10-11

Vie scolaire:

Echos de l' école	12
Caisse des écoles	13

Communautés de Communes 14-15

Carte départementale des cantons 15

PNR Haute Vallée de Chevreuse 16

Vie associative :

Animusic	17
Section Randonnée CFS	18
Club des Seniors	18
Culture, Fêtes et Sports	18
Amicale des employés communaux	18
Université du Temps libre, conférences	19

Vie pratique

Concours Collecte des Papiers	17
Nouveaux services –Atelier choral	19
Agenda	20

Conseil municipal

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 AVRIL 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Autorisation à Monsieur le Maire à signer le contrat de prestations de service avec la SACPA
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de renforcement de canalisation et de renouvellement d'un poteau incendie à la Ferme de Taillis Bourdries.
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de protection incendie à Ragonant

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2012,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

**La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00
le samedi matin de 9h00 à 12h00.**

**Tél. : 01 60 12 08 03
Fax : 01 60 12 14 15**

adresse internet :
mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr

site internet : www.mairie-gometzlaville.fr

**Monsieur le Maire et les Adjointes vous
reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le secrétariat de la Mairie.**

*Bulletin réalisé par la commission communication
de Gometz-la-Ville*

*Directeur de la Publication : B. JACQUEMARD
Rédacteur et Mise en Page : E. HUOT-MARCHAND
Impression et façonnage : Imprimerie de la CCPL
N° ISSN 1279-9564*

Crédit photos : Pierre DREVON, Edwige HUOT-MARCHAND, Bernard JACQUEMARD, Annette MAZINGUE-DESAILLY.

L'équipe Communication remercie tous les auteurs des articles sans qui notre bulletin ne serait pas ce qu'il est.

Votre adjointe à la Communication,
Edwige HUOT-MARCHAND

002 excédents antérieurs reportés 842 525,26
001 excédents antérieurs reportés 174 551,77

DECIDE de fixer à titre prévisionnel à 561 669 € le montant des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2013 et de fixer le taux d'impôts directs pour 2013 soit :

8,40 % taxe d'habitation
15,50 % foncier bâti
53,61 % foncier non bâti

DECIDE d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

APPROUVE le Budget Primitif 2013 – Commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement et tous les documents relatifs au marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux, aménagement et création de trottoirs au hameau de la Folie Rigault,

Suite page 3

Conseil municipal (suite)

SOLLICITE une subvention auprès de la Communauté de Communes du Pays de Limours pour les travaux d'installation de fourreaux pour le passage ultérieur de la fibre optique au hameau de la Folie Rigault à hauteur de 5 euros le mètre linéaire soit un total de 4 250 € correspondant à 850 mètres linéaires,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de prestations de service avec la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal),

SOLLICITE l'octroi d'une subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de renforcement de canalisation et de renouvellement d'un poteau incendie à la Ferme de Taillis Bourdries.

SOLLICITE l'octroi d'une subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de création de défense incendie à Ragonant.

SEANCE DU 11 JUIN 2013

Monsieur BOULAY demande que dans le compte rendu du précédent Conseil Municipal soit rajouté, en questions diverses, qu'il aurait souhaité qu'un état des lieux des travaux à réaliser dans l'église soit réalisé en vue de travaux éventuels.

ADOPTE à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Tarifs concessions cimetièrre

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation du résultat – budget commune,

APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2012,

APPROUVE les comptes de gestion et administratif 2012,

DECIDE de supprimer un emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe,

DECIDE de ne pas réclamer aux agents de la commune le trop versé relatif à la différence de taux de l'indemnité de résidence.

FIXE les tarifs cantine – garderie – étude pour l'année scolaire 2013/2014,

FIXE les tarifs des concessions cimetièrre.

SEANCE DU 27 JUIN 2013

Monsieur BOULAY demande que soit reformulé la phrase dans les questions diverses du procès verbal du précédent Conseil Municipal de la façon suivante :
La mairie rencontrera la société Bodet concernant le dysfonctionnement des cloches de l'église.

ADOPTE à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Plan Communal de Sauvegarde
- Autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention Phyt'eaux Cités

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

FIXE le montant du loyer du logement communal Place de l'Eglise à 370 € à compter du 1^{er} septembre 2013.

DECIDE de fixer les tarifs de location de la salle du Foyer Rural comme suit :

480 € le montant de la location

700 € le montant de la caution

à compter du 1^{er} septembre 2013.

DECIDE que l'occupation du caveau provisoire est limitée à 2 mois et que, seule, l'occupation du 2^{ème} mois est tarifée à 80 €.

DECIDE que le taux horaire des agents vacataires chargés de la surveillance garderie est à 12,66 € (y compris congés payés).

DECIDE de modifier, à compter du 1^{er} janvier 2013, l'indemnité du Maire comme suit :

pour Monsieur le Maire : 40,50 % de l'indice brut 1015

APPROUVE le transfert de compétence « Aménagement numérique, réseaux et services de communications électroniques » à la Communauté de Communes du Pays de Limours.

DECIDE d'organiser le suivi de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

APPROUVE le projet de convention de partenariat, à conclure entre le SEDIF (porteur de projet et maître d'ouvrage), le SIAHVY (mobilisateur territorial) et la commune, qui engage chaque partenaire dans le programme Phyt'Eaux Cités Phase 2.

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil de retirer de l'ordre du jour le point suivant :

Ouverture d'un poste étude surveillée à temps non complet

Et de rajouter le point suivant :

Classement dans le domaine public de l'impasse de la résidence du Fief Blanchard

ADOPTE à l'unanimité.

Suite page 4

Conseil municipal (suite)

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 1 – commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, 8 voix POUR, 1 voix CONTRE,

DECIDE d'ouvrir à compter du 19 septembre 2013 un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 17 H 50 par semaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE l'acquisition de la parcelle cadastrée D n° 136 d'une superficie de 1 915 m² au prix de 100 000 €.

PREND ACTE du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement.

DECIDE de réaliser une inspection préalable de la voirie de la résidence du Fief Blanchard.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Rétrocession au SIAHVY du terrain pour la station d'épuration

ADOpte à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE d'instituer une régie unique de recettes pour l'encaissement des produits de cantine, étude, garderie de l'école élémentaire et maternelle de Gometz la Ville ;

DECIDE de remettre à une date ultérieure la délibération relative à la rétrocession par le Département de la route de Chartres (RD 988) ;

CEDE à l'euro symbolique la parcelle cadastrée D n° 679 d'une superficie de 1 600 m² au SIAHVY pour la station d'épuration.



Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre

Pour voter aux prochaines élections, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 à 17h. Si ce n'est pas votre cas, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DATES DES ELECTIONS MUNICIPALES

1er tour : Dimanche 23 mars 2014

2ème tour : Dimanche 30 mars 2014



DATES DES ELECTIONS EUROPEENNES

DIMANCHE 25 MAI 2014

Recensement militaire

Fille ou garçon, vous devez vous faire recenser dans le mois de vos 16 ans.

Présentez-vous à la mairie, muni du livret de famille de vos parents, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Attention ! A Gometz-la-Ville, changement du mode de scrutin pour les élections municipales de mars 2014

Un seul bulletin de vote en deux parties pour deux élections:

1 – l'Élection du Conseil municipal 2014 dans notre commune de plus de 1000 habitants (sur la partie gauche du bulletin)

- Les candidats se présenteront en listes complètes comportant un ordre précis des candidats dans le respect des règles de la parité, en application de l'article L 264 du code électoral.
- Le conseil municipal sera désormais désigné grâce à un **scrutin de liste à deux tours**, si nécessaire.
- **Attention : sans panachage**

Le nombre de conseillers municipaux d'une liste sera de **15 pour notre village**.

2 – l'Élection des conseillers communautaires (sur la partie droite du bulletin)

- GOMETZ-LA-VILLE peut prétendre à 2 sièges au conseil communautaire.
- 3 candidats (2 + 1 suppléant) seront proposés en respectant la parité.
Les noms des candidats au poste de conseiller communautaire seront issus de la liste des candidats à l'élection municipale.

⇒ Premier tour de l'élection, le 23 mars 2014

- **L'électeur choisira un bulletin**
- **Attention : Il ne pourra pas (ou plus) :**
 - ♦ La modifier
 - ♦ Rajouter des noms
 - ♦ Rayer des noms
 - ♦ Supprimer des noms (en les recouvrant de blanc)
 - ♦ Annoter le bulletin de vote
 - ♦ Modifier l'ordre de présentation
- **Toute modification rendra le bulletin nul.**
- Pour l'emporter dès le premier tour, une liste devra obtenir la majorité absolue (50% des suffrages exprimés + 1 voix).
- Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix, on procédera à un second tour le 30 mars 2014.

Accéderont au second tour

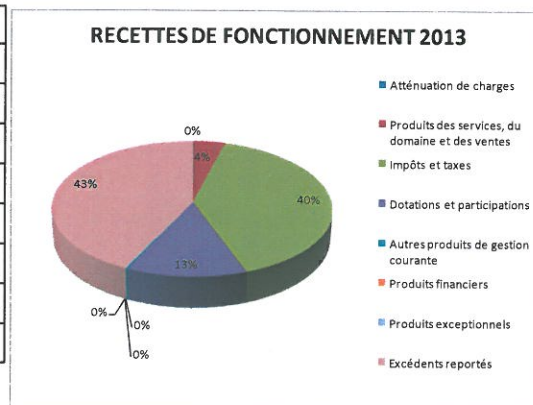
- Les listes qui auront remporté au moins 10% des suffrages exprimés.

⇒ Second tour de l'élection, le 30 mars 2014

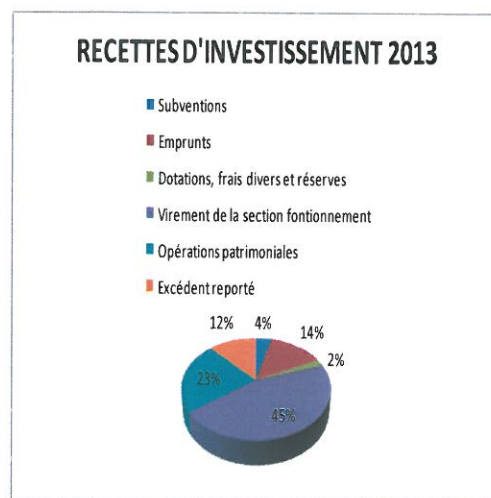
- On appliquera les mêmes règles qu'au premier tour.
- **Toute modification du bulletin le rendra nul.**

FINANCES

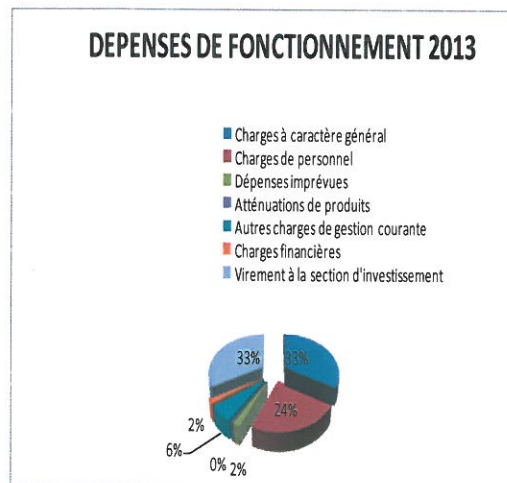
Recettes de fonctionnement 2013	K€
Atténuation de charges	1
Produits des services, du domaine et des ventes	78,65
Impôts et taxes	792,23
Dotations et participations	245,51
Autres produits de gestion courante	4
Produits financiers	0,01
Produits exceptionnels	1,47
Excédents reportés	842,52



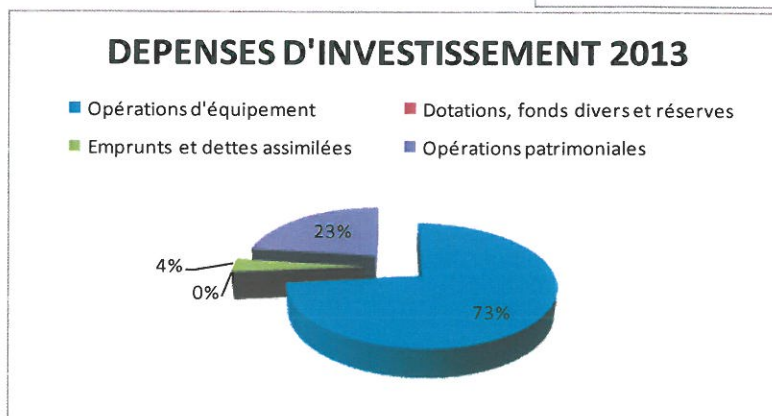
Recettes d'investissement 2013	K€
Subventions	57,64
Emprunts	200
Dotations, frais divers et réserves	27,78
Virement de la section fonctionnement	651,41
Opérations patrimoniales	333,19
Excédent reporté	174,55



Dépenses de fonctionnement 2013	K€
Charges à caractère général	652,66
Charges de personnel	461,25
Dépenses imprévues	35
Atténuations de produits	7,4
Autres charges de gestion courante	122,08
Charges financières	35,59
Virement à la section d'investissement	651,41



Dépenses d'investissement 2013	K€
Opérations d'équipement	1060,41
Dotations, fonds divers et réserves	0,069
Emprunts et dettes assimilées	50,91
Opérations patrimoniales	333,19



ETAT CIVIL**Bienvenue à :**

Jannah Inès YAKHOU née le 09/06/2013 à Antony
 Maëlys, Françoise, Sabine COQUARD née le 03/05/2013 à Antony
 Harry, Patrick, Félicien MORISOT né le 23/06/2013 à Orsay
 Irina ALVES née le 22/04/2013 à Orsay
 Tom CASTRO PARIS né le 01/08/2013 à Orsay
 Laura Estelle CASTANET née le 17/07/2013 à Antony

Ils se sont unis :

Cédric MARQUES et Cécile CARVALHO le 03/08/2013

**Nous vous invitons tous pour
 les vœux du Maire le :
 samedi 11 janvier 2014 à 18h au foyer rural.**

**Commémoration du 11 novembre**

Cette année, changement musical.

La fanfare des Ulis, qui nous accompagnait depuis des années, ayant vu ses effectifs se réduire, a dû cesser ses prestations sur notre commune et nous remercions Robert Jouvelot, son chef, et tous les musiciens pour leurs années de présence parmi nous.

Suite à cette annonce, Monsieur le Maire a signé un contrat avec l'AFREUBO*, qui intervient pour les commémorations des communes voisines.

Malgré le froid, des enfants de l'école sont venus défiler accompagnés de Madame la Directrice et de leurs parents. Etaient présents également les Jeunes Sapeurs Pompiers de Gif, fidèles à toutes nos cérémonies, les représentants des Anciens Combattants et leurs porte-drapeaux, la Gendarmerie, Monsieur le Maire et les Elus. Ce défilé, précédé par l'AFREUBO, s'est rendu au Monuments aux Morts pour la commémoration rythmée par les musiciens : discours, dépôts de gerbes, appel aux Morts, minute de silence, puis notre hymne national « La Marseillaise » chanté par tous, remerciements et retour en Mairie pour prendre le pot de l'amitié.

Annette MAZINGUE-DESAILLY et Edwige HUOT-MARCHAND



*AFREUBO : Association Filharmonique des Résidents et Étudiants des Ulis, de Bures et d'Orsay



LES CHANTIERS, TRAVAUX et EQUIPEMENTS

1/ Folie Rigault

Les travaux se poursuivent, les réseaux sont enterrés et la rénovation du hameau se terminera en **janvier 2014**.

2/ Travaux de défense incendie chemin de Saint Remy, ferme de Ragonant

Les travaux sont réalisés par la société TERCA pour la création d'une citerne d'aspiration-incendie de 120 m3. **Durée des travaux : un mois, fin des travaux : janvier 2014**

3/ Travaux de défense incendie route des Molières/ferme de Taillis Bourdries

Création d'une ligne d'alimentation en eau de diamètre 120 mm. Les travaux sont réalisés par la société TPE et la Lyonnaise des Eaux. Cette ligne d'alimentation en eau part de l'arrivée d'eau de Chevy 2 route des Molières, puis passe sous le CD 40, longe le fossé existant, rejoint la voie d'arrivée qui dessert la propriété. Nous allons nous brancher sur le poteau d'incendie existant. **Fin des travaux : mi-décembre**

4/ Salle RDJ du foyer rural

A moindre frais nous avons transformé un local du rez de jardin en une nouvelle salle d'activités. Elle a été aménagée avec deux cours anglaises qui permettent l'aération et qui créent un puits de lumière. Elle a déjà accueilli des réunions du PNR avec plus de 35 personnes et chaque semaine des activités.

5/ Extension place du foyer rural

La mairie a acquis un terrain jouxtant la place du foyer rural. Après un défrichage, cet espace a été ouvert et sera enherbé au printemps.

6/ Services techniques



Nouveau matériel acquis pour répondre aux difficultés des derniers hivers rigoureux et permettre une réaction rapide sur la commune. Ces achats font suite à la politique de modernisation du matériel d'intervention commencée depuis 4 ans.



7/ L'abribus de la Folie Rigault a été déplacé du fait des travaux et installé aux abords du terrain d'évolution.



8/ Création d'une nouvelle station d'épuration

Le terrain est acquis par le SIAHVY, syndicat qui a la compétence de la gestion des eaux usées sur l'ensemble de notre commune. Le premier coup de pioche devrait être donné courant du **deuxième trimestre 2014**.

Raymond PESCHEUX, Edwige HUOT-MARCHAND & Maurice BOULAY

Rappel !



Toute construction (maison, abri de jardin, ...), modification de l'aspect extérieur (vélux, ravalement, clôture, portail, ...) ou extension de votre habitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Se renseigner en Mairie.

Vous vendez votre maison ...



Vous devez contacter la Lyonnaise des Eaux au 0 810 383 383 qui effectuera à votre domicile une conformité des branchements d'assainissement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.



Samedi 15 juin
Les Géants et le petit train,
Le Pique-nique gometzien,
La Fête de la Musique





**Dimanche 16 juin
KERMESSE
des Pirates**

Autres photos au dos de ce bulletin



Vie municipale : La Fête du Village des 15 et 16 juin 2013

Echos de l'école :

Rentrée scolaire :

Le mercredi 3 septembre, 196 enfants regagnaient l'école tous heureux de se retrouver après deux mois de séparation.

Sur les huit enseignants qui constituaient l'équipe la précédente année scolaire, deux sont partis et ont été remplacés par Madame Lloyd et Madame Montaudouin.

Six classes sont à double niveau et deux à un seul. L'école se décline maintenant de la façon suivante :

Mme Frébault : petite et moyenne section
 Mme Boutier : moyenne et grande section
 Mme Waulin : grande section et CE1
 Mme Estebanez : CP
 Mme Montaubouin : CE1 et CE2
 Mme Lloyds : CE2 et CM1
 Mr Lloyd : CM1 et CM2
 Mme Gros-Quinchez : CM2

L'élection des représentants des parents au Conseil d'Ecole a eu lieu en octobre. Ont été élus titulaires pour chaque classe :

M e s d a m e s A . D E C A U M O N T ,
 F. LE PRUNENNEC, J. CASTANET,
 D. FLUTSCH, E. GUYOT, A. POIRIER,
 N. INTHAVISAY, Monsieur D. LAURENT.

Les enfants de deux classes continuent à aller à la piscine des Ulis. Les classes élémentaires bénéficient toujours de l'enseignement d'un intervenant en sport.

La réforme des rythmes scolaires

a été abordée au Conseil d'Ecole du 5 novembre Elle n'a pas vraiment semblé satisfaire l'équipe enseignante, ni les parents présents à cette réunion. Les inconvénients sont trop négatifs par rapport aux avantages qu'elle est susceptible d'apporter aux enfants et aux familles, sans parler du surcoût que son application entraînerait au niveau du budget de la commune.

De la réunion publique du 19 novembre, une majorité des participants s'est prononcée contre la réforme telle qu'elle est présentée, tout en reconnaissant qu'il en faut une.

Cependant, si nous devons appliquer cette réforme, avec quelques aménagements, une certaine majorité serait pour le mercredi matin comme demi-journée supplémentaire. La municipalité s'est engagée à trouver des solutions avant la fin de l'année pour organiser et articuler le temps périscolaire.

Comme l'an dernier, les vacances de la Toussaint ayant duré deux semaines au lieu d'une semaine et demie, deux jours doivent être rattrapés. Il y aura donc classe le **mercredi 11 juin 2014** et le **vendredi 4 juillet**.

L'Assemblée générale de la Caisse des Ecoles a eu lieu le jeudi 7 novembre. Une nouvelle équipe s'est constituée (cf. article) ; grâce à son action, les enfants recevront un cadeau lors du passage **du Père Noël** au goûter de Noël de l'école.

Le Périscolaire

Concernant le temps périscolaire du midi, l'association « Lire et Faire lire » intervient, encore cette année, une fois par semaine. L'animateur prend deux groupes de 5 ou 6 enfants, l'un à la suite de l'autre, entre 11h 30 et 13h 20. Ce temps de lecture est très apprécié des enfants et cette expérience pourrait être amplifiée.

J'en profite pour lancer un appel à quelques personnes qui pourraient s'engager à venir, une fois par semaine, lire avec des enfants présentant des difficultés pour lire, ou simplement pour leur donner le goût de la lecture.

Les coordonnées de cette association sont :

Lire et Faire Lire

Benjamin CAILLEAU

chargé de la Mission Culture

Coordinateur départemental Lire et faire lire

8allée Stéphane Mallarmé- BP 58 - 91002 EVRY

Tél : 01 69 36 08 16

<http://www.lireetfairelire.fr>



Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Annette MAZINGUE-DESAILLY.

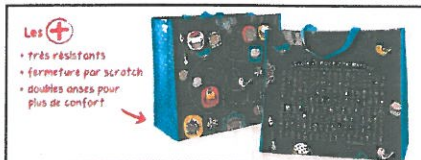
La caisse des écoles est une association ayant pour objectif de récolter des fonds afin de financer les sorties des enfants de l'école Ingénieur Jean Bertin. L'année dernière elle a financé les cars pour les sorties USEP, le transport et la visite de Provins pour les maternelles et les CP, le transport et le musée d'Aubigny à Auvers s/ Oise pour les CE1 jusqu'aux CM2, le spectacle de Noël « planète môme » ainsi qu'un livre pour chaque élève de l'école adapté à son âge. Cette année encore des sorties éducatives sont prévues par l'équipe enseignante du groupe scolaire Jean Bertin.

Le 7 novembre 2013 un nouveau bureau a été élu :

- Madame PIALAT : vice-présidente
- Madame JUTIER : titulaire, secrétaire
- Madame LATIL-QUERREC : titulaire
- Madame GORSKI : titulaire
- Madame BOULET : suppléante
- Madame MARIAUD : suppléante
- Madame ROBERT : suppléante

Cette année encore, diverses manifestations vont être proposées :

Le 15 décembre, le Père Noël rendra une visite à l'issue de la pièce de théâtre « Charivari chez Goldoni » joué par la troupe « les Amuse-Gueules » de 15h00 à 16h30 au foyer rural. Cette pièce de théâtre est pour **tous publics**



Nous allons vendre des sacs cabas décorés avec les dessins des enfants de l'école entre le 1er et le 19 décembre 2013. Si vous êtes intéressé merci de nous le faire savoir par mail (cf. adresse ci-dessous).

Le 19 janvier 2014 il y aura une animation autour de la Galette au foyer rural avec un spectacle de marionnettes et des ateliers manuels pour la création de marionnettes, de la pâte à sel, création de couronnes..., sans oublier la boum.

Le 16 mars 2014, il y aura le carnaval dans les rues de Gometz la ville avec déguisements, confettis... et un atelier maquillage au foyer rural avant le départ.

Nous serons présents, comme tous les ans, le 1^{er} mai devant la mairie pour la vente de muguet. Et en porte à porte pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.



Comme tous les ans, nous organiserons la fête de l'école au mois de juin, cette année nous avons choisi le thème du cirque. Si vous avez des idées d'ateliers sur ce thème contactez-nous.

Nous restons à votre disposition pour toute idée ou demande d'information.
Vous pouvez nous contacter par mail : contact@cde-gometzville.fr

Merci à tous pour votre participation.

L'équipe de la Caisse des écoles.

Pour toutes celles et ceux qui fêteront leurs 70 ans en 2014

Les natifs de 1944 et nous sommes déjà nombreux sur la commune, aimeraient se regrouper pour fêter leurs soixante dix ans, si vous êtes nés cette année là, soyez aimable de vous faire connaître pour que tous les conscrits, femmes et hommes, de la classe 44 de Gometz-la-Ville, nouveaux arrivants et anciens, puissent organiser une rencontre conviviale dont la date sera fixée ensemble.

Contact Yves HUOT-MARCHAND : tél 09 75 35 07 61 ou par mail : productyvesconseil@gmail.com

La voie Bertin, une nouvelle voie verte pour tous.

Une chance pour notre village : 3 km de promenade à pied ou/et à vélo sans aucun risque pour les familles et autres promeneurs, un vrai lieu de rencontre mieux que tous les jardins publics !

En effet, la commune, en mettant à disposition de la CCPL le terrain de la Voie Bertin, s'est inscrite dans le tracé de la Voie Verte choisi par la région Ile de France pour faire partie de la Véloscénie, itinéraire de véloroute qui reliera Paris au Mont Saint Michel.

Cette voie verte en lieu et place de la piste d'essais de l'Aérotrain de l'Ingénieur Jean Bertin, a été inaugurée le 26 octobre par la CCPL. Elle est jalonnée de panneaux pédagogiques sur l'histoire de l'Aérotrain, sur la flore et la végétation locales.



Le nouveau Dojo du gymnase intercommunal de Briis-sous-Forges a été inauguré le 16 novembre 2013. Cet équipement de la CCPL permet de mettre en valeur les arts martiaux. Le club de Taekwondo y a effectué une démonstration impressionnante.



Edwige HUOT-MARCHAND

INAUGURATION DU PÔLE PETITE ENFANCE du Domaine de Soucy à Fontenay-les-Briis

Plusieurs services dédiés à la Petite Enfance sur un même lieu :

- Un multi-accueil de 40 places pour les moins de trois ans, c'est le deuxième multi-accueil de la CCPL le premier a ouvert ses portes il y a 5 ans à Gometz-la-Ville.
- Un centre de Loisirs maternel
- Le Relais Assistantes maternelles
- Un lieu d'accueil pour les parents
- Le service enfance de la CCPL



CARTE DU NOUVEAU DECOUPAGE CANTONAL DE L'ESSONNE

en 21 cantons, programmé
pour les élections de 2015

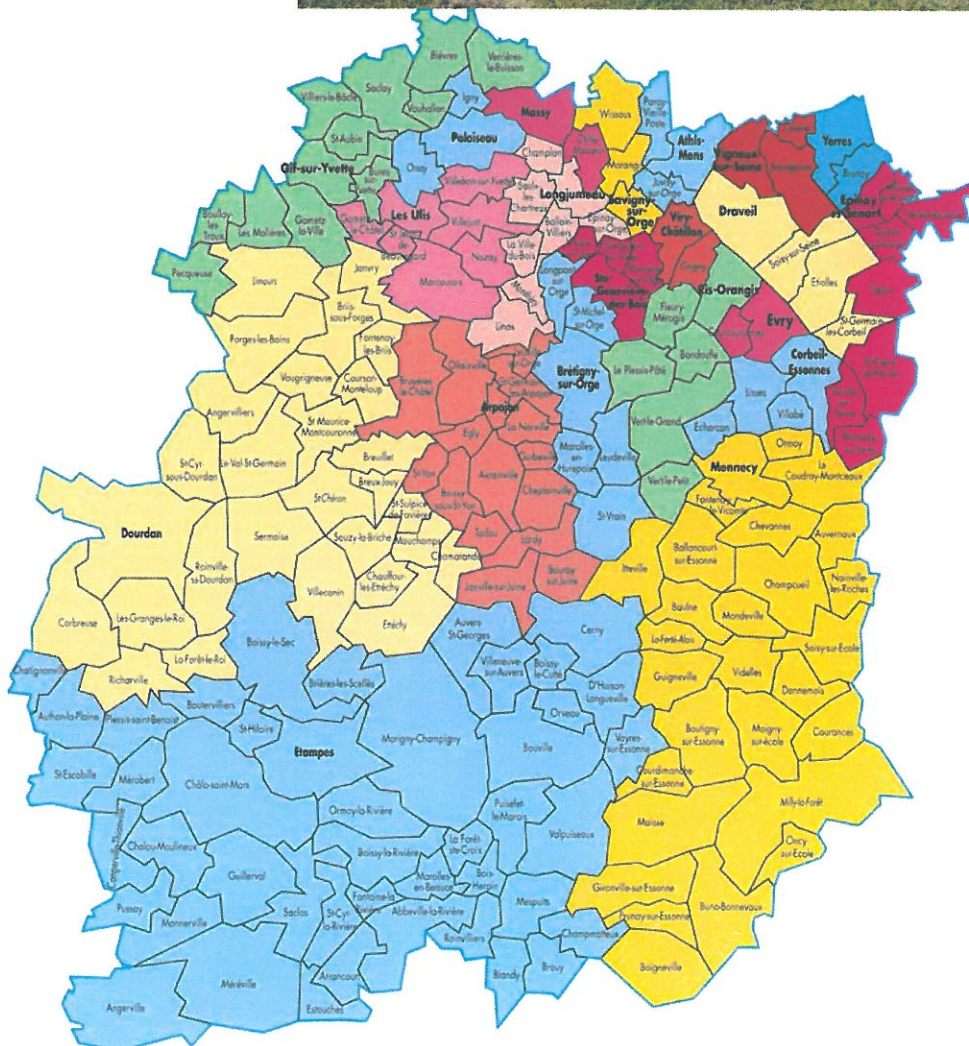
Actuellement, l'Essonne compte 42 cantons et 42 Conseillers généraux.

Ce nouveau découpage en 21 cantons permettra d'élire 21 hommes et 21 femmes Conseillers (ères) départementaux (ales) en binôme homme/femme, afin d'obtenir la stricte parité au Conseil général.

En 2015, Gometz-la-Ville sera dans le canton de Gif-sur-Yvette avec les communes suivantes : Pecqueuse, Boullay-les-Troux, les Molières, Gif-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette, Saint Aubin, Villiers-le-Bâcle, Saclay, Vauhallan, Bièvres, Verrières-le-Buisson.

Ce découpage sera officiellement acté en mars 2014.

E. H-M



Décembre 2013



Commission du PNR : Plan paysage et biodiversité

Travail sur l'eau et l'agriculture sur les 4 communes du PNR du plateau de Limours : Boullay-les-Troux, Gometz-la-Ville, Janvry et Saint-Jean de Beaugard.

Pour Gometz-la-Ville les points d'eau, rivière : la Salmouille, rû, mares et mouillères ont été répertoriés.

Un travail de protection de la biodiversité et des espèces sur les rives est entrepris en étroite collaboration avec le monde agricole et les Municipalités des 4 communes.

Commission Patrimoine-Culture : Ce même projet est donné en cahier des charges d'artistes pour une œuvre sur ce thème qui s'insérera dans le paysage.

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, hôte du Congrès national des PNR les 2, 3 et 4 octobre 2013

au domaine de la fondation Pierre de Coubertin à Saint Remy-les-Chevreuse.

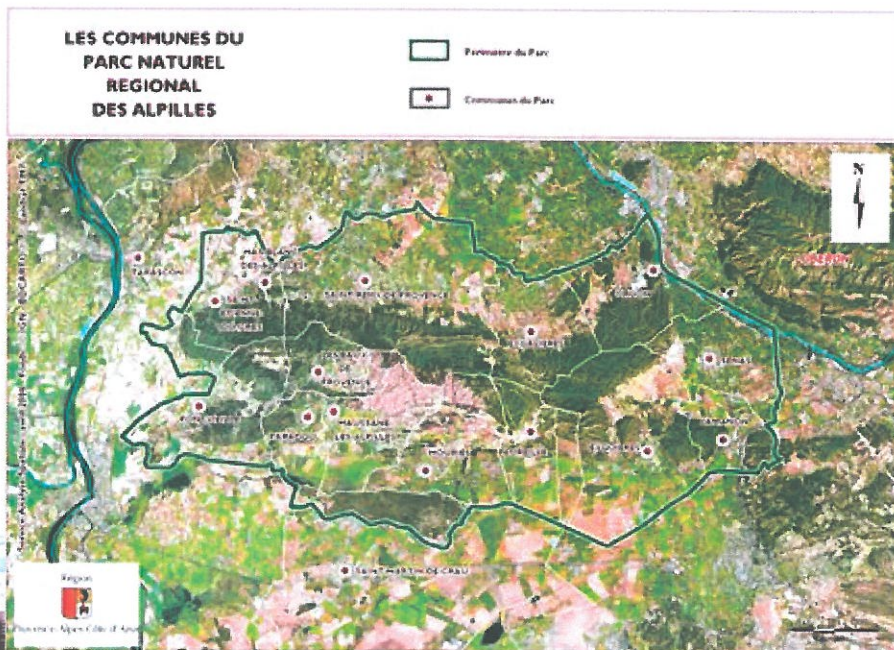
Pour ce Congrès, le Comité de Jumelage de Gometz-la-Ville a choisi de se jumeler avec le **PNR des Alpilles**. Des liens se sont noués, des rapprochements de communes en vue, des espoirs d'échanges entre écoles. Mais attendons la suite ... !



PNR des Alpilles : 16 communes du triangle d'or, cerné par la Durance et le Rhône : Lamanon, Eyguières, Aureille, St Martin de Crau, Mouriès, Maussane les alpilles, Paradou, Fontvieille, Les Baux de Provence, St Etienne du Grès, Tarascon, Mas blanc des Alpilles, St Rémy de Provence, Eygalières, Orgon, Sénas. Le territoire englobe la totalité du territoire communal de toutes les communes à l'exception de Tarascon et St Martin de Crau, villes portes, qui ne sont couvertes que partiellement.

Pour visiter le site de ce parc : <http://www.parc-alpilles.fr/>

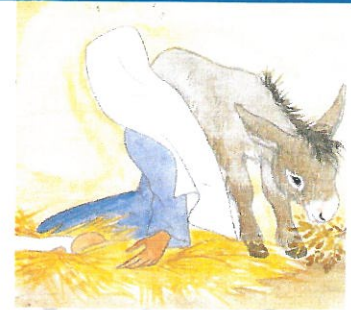
Edwige HUOT-MARCHAND



- 1/ Séance plénière du congrès national des PNR
- 2/ Stand du Parc des Alpilles au congrès national

Conte-moi Noël !

En ce temps des jours courts et trop souvent gris, petits et grands rêvent de lumière et de joie. Fêter Noël répond à cette attente et prend un sens différent pour chacun, mais pour tous, c'est une ode à l'innocence de l'enfance.



Pour **animusic**, fêter Noël c'est aussi donner à la petite troupe des **Farfadets** l'occasion de s'approprier et de partager le merveilleux de cette période. Sur une musique composée par Philippe Dumont, de jeunes enfants jouent **Conte-moi Noël**. Ils s'expriment avec fraîcheur dans ce conte musical conçu à leur intention.

Venez les entourer samedi 14 décembre à 17 h à l'église Saint Germain de Gometz-la-Ville et retrouvez vos âmes d'enfants.

Et déjà se préparent les autres animations et festivités de l'année nouvelle !
8-9 mars 2014

Le Printemps des poètes s'exprime cette année « au cœur des arts ».



22 mars 2014

Bal Folk animé par le groupe des accordéonistes « **Les Diatophiles** » et autres amis musiciens locaux.

24 mai 2014

Farandole des contes. Le conte, thème de l'année des Farfadets, s'offre à tous dans un **spectacle des Farfadets**.



14 juin 2014

Fête de la musique anticipée pour un spectacle « **Tremplin chant et groupes** ».

21 juin 2014

Soirées théâtrales avec les ados et préados qui, comme chaque année, choisissent la pièce qu'ils présenteront.

Et bien sûr, participation des élèves et animateurs d'**animusic** à la **fête de la musique** et à la **fête du village**.

En attendant tout cela, bonnes fêtes de fin d'année et heureux 2014 à tous !

DEUXIEME EDITION DU JEU CONCOURS DE LA COLLECTE DES PAPIERS DU 15 OCTOBRE 2013 AU 15 FEVRIER 2014



Le SICTOM du Hurepoix organise un jeu-concours « **À vos marques ! Prêts ? Papiers !!** » pour sensibiliser sur le tri et le recyclage. Ce **Jeu-Concours** est une incitation ludique destinée à augmenter la quantité et la qualité des papiers triés et collectés par le SICTOM du Hurepoix.

Il s'inscrit dans la continuité des actions d'amélioration du **tri** et de maîtrise des **coûts** du service de Collecte. La 1ère Edition de ce jeu avait permis de collecter **434,8 tonnes soit 18 kg/an/habitant**. Le ratio de collecte avant le jeu était de 6,1 kg/an/habitant.

Pour la 2ème édition, du **15 octobre 2013 au 15 février 2014** les habitants des 47 communes du territoire du SICTOM du Hurepoix et plus particulièrement les écoles élémentaires soutenues par les particuliers, les entreprises et les collectivités sont invités à rapporter aux 178 bornes d'apport volontaires le papier de bureau, les journaux, les prospectus, les magazines, les livres, les cahiers, les annuaires, les enveloppes, ...

Jouons le jeu en triant les papiers et que Gometz gagne !

Le Billet de la section Randonnée du CFS

Notre AG s'est tenue le dimanche 24 novembre, nous y avons présenté le bilan de l'année passée et avons préparé la nouvelle. Il n'y avait pas lieu cette année à renouveler de membre de l'équipe dirigeante, le bureau reste donc le même pour un an encore.

Nous pouvons nous féliciter de la participation aux randonnées mensuelles qui a été bonne (sauf pour le mois de juin où les week-ends sont d'une manière générale bien occupés) et bien entendu nous remercions tous les organisateurs de sorties (qui sont des adhérents volontaires).

Notre grande sortie en Suisse Normande, entre les 8 et 11 mai, a même eu un très vif succès, les participants ont pu retrouver le plaisir des longues marches en terrain vallonné. Nos pérégrinations nous ont emmenés vers Bagnole de l'Orne et la Roche d'Oëtre puis le séjour s'est terminé par un fort dénivelé puisque nous avons gravi le pain de sucre près de Clécy.

Lors de l'AG nous avons adopté notre calendrier des marches mensuelles, il y aura cette année deux week-ends de randonnée :

- le grand week-end de mai qui aura lieu en Bretagne
- un week-end en septembre en Champagne

En effet, compte tenu de l'attrait touristique du lieu, la réservation en Bretagne (vers l'Île de Bréhat) a dû être bouclée à l'été 2013. Pour que les nouveaux inscrits à notre section puissent profiter d'un week-end, nous en proposons un en septembre (c'était en fait une ancienne tradition que nous reprenons).

Notre calendrier se présente ainsi :

- **19 janvier : l'après-midi**
- **9 février : l'après-midi**
- **En mars (le matin) :** Marche de la Communauté de Communes du Pays de Limours dont la date exacte n'est pas encore connue (**Rappel** : cette marche est ouverte à tous et non seulement aux adhérents, une grande participation met notre commune à l'honneur !)
- **6 avril : le matin**
- **du 8 au 11 mai : Bréhat** notre grand week-end de sortie (en Bretagne)
- **27 et 28 septembre** un week-end en Champagne
- **12 octobre le matin**
- **En novembre :** c'est le mois de notre AG dont la date exacte sera connue après les élections municipales, une petite randonnée est toujours proposée le matin de l'AG !

Notre section fonctionne parfaitement bien et nous pouvons nous targuer de 53 adhérents.

Le bureau se compose de la manière suivante :

Daniel DACQUIGNY, Président : ddacquigny@wanadoo.fr

Bernard LLORET, Vice-président : bernard.lloret@wanadoo.fr

Fabienne NIZOU, Trésorière : fabienne.nizou@club-internet

Maryvonne NIZOU, Secrétaire : maryvonne.nizou@club-internet.fr

Pascale MERLINO, Secrétaire adjointe : merlinopascale@gmail.com

Catherine MIQUEL, Secrétaire adjointe : catherine.miquel@wanadoo.fr

Pour le bureau, Daniel DACQUIGNY

Echos du club des Seniors

Le mardi 11 septembre 2013, ce fut pour les séniors, la rentrée après les deux longs mois d'été trop calmes pour certains qui sont seuls.

Depuis, nous sommes allés au cinéma noir : le film « sur le chemin de l'école », film que tous les petits écoliers devraient voir pour se rendre compte de leur chance.

Puis le 12 novembre nous avons fait une sortie au restaurant au « relais d'Anje » aux Bréviaires où le repas a été apprécié de tous. Quelques jeunes retraités gometziens nous ont rejoints et le club compte ainsi 31 adhérents. La prochaine réunion aura lieu le 17 décembre 2013, jour où nous fêterons Noël avec un bon goûter et des cadeaux.

Pour 2014, les rencontres sont prévues comme suit :

- **Janvier : le 7 et le 21.**
- **Février : le 4 et le 11**
- **Mars : le 4 et le 18**
- **Avril : le 1er, le 8 et le 29**
- **Mai : le 13 et le 27**

Annette MAZINGUE-DESAILLY

Culture, Fêtes et Sports

**Assemblée générale
samedi 25 janvier 2014
à 17h30**

Foyer rural salle de l'étage



FOIRE A TOUT

**Organisée par l'amicale des
employés communaux de
Gometz-la-Ville le**

26 avril 2014

De 9h à 18h au foyer rural

Admira'Tif Coiffure

Coiffure mixte

Tel : 01.60.10.19.40

33 route de Chartres,
91400 Gometz la Ville

Stéphane LE MEUR 01.60.14.50.62
 MASSEUR KINESITHERAPEUTE D.E. 06.33.64.53.83

Kinésithérapie du sport
 Thérapie manuelle. Réathlétisation

36 route de Beaudreville
 91400 GOMETZ LA VILLE *stephane.lemeur@hotmail.fr*

Déli-G Bâtiment

Christophe Delijewski

1 La vigne à Perron, 91400 Gometz la Ville

Tél. : 06 60 45 09 66
 Tél. Grégoire : 06 17 86 02 87
 e-mail *delig@free.fr*

Nouveaux services



De nouvelles enseignes s'installent sur notre commune. Pour chacune, à leur ouverture, nous les portons gratuitement à la connaissance des habitants. Faites-vous connaître si vous choisissez notre commune pour établir votre commerce.

Atelier chant choral

Chaque Mardi de 17h30 à 19 heures au rez de jardin du Foyer rural

Venez nous rejoindre pour le plaisir de chanter ensemble !
 Aucune connaissance musicale nécessaire !
 Loisir pour tous les âges avec technique vocale et répertoire varié
 Rendez-vous sur place, nous chantons dans la bonne humeur !

Cours de physique à la portée de tous...

VOYAGE AU CŒUR DES ATOMES

*Nicolas DELERUE, physicien au laboratoire de l'accélérateur linéaire,
 Université de Paris-Sud à Orsay.*

Voyage en six étapes au cœur de la matière.

- 03/04/14 Nature et Propriétés de la lumière : *onde ou particule*
- 10/04 Classification des éléments : *mieux comprendre ce qu'est un atome*
- 15/05 La physique des atomes : *initiation*
- 22/05 La radioactivité : *la comprendre*
- 05/06 Le noyau des atomes : *exploration*
- 12/06 La physique des particules : *antimatière, boson de Higgs, modèle standard de l'atome, etc.*

au Foyer rural de Gometz-la-Ville, le jeudi de 10h à 11h30

Pour tout renseignement, voir le site www.utl-essonne.org,
 Ou contacter 06 72 70 76 51 - antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org

DECEMBRE

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
15	15h	Théâtre	Caisse des Ecoles	Foyer rural
18	19h	Ballade thermographique	Office de tourisme de la vallée de chevreuse	Mairie de Gometz-le-Châtel

JANVIER

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
7	Après-midi	Rencontre club des Aînés	Club des Aînés	Foyer rural
11	18h	Vœux du Maire	Mairie de Gometz-la-Ville	Foyer rural
19	Après-midi	Randonnée	Section Randonnée CFS	
19		Boom et galette de la Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles	Foyer rural
21	Après-midi	Rencontre club des Aînés	Club des Aînés	Foyer rural
21	Après-midi	Bus de l'emploi	C.C.P.L.	Place du foyer rural
25		Assemblée générale de l'association Culture, Fêtes et Sports	Culture, Fêtes et Sport	Foyer rural

FEVRIER

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
7 et 21	Après-midi	Rencontre club des Aînés	Club des Aînés	Foyer rural
9	Après-midi	Randonnée	Section Randonnée CFS	
14		Goya et la modernité	Office du tourisme de la Vallée de Chevreuse	Paris

MARS

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
4	Après midi	Rencontre club des Aînés	Club des Aînés	Foyer rural
8 – 9		Printemps des poètes	Animusic	Foyer rural
16		Carnaval	Caisse des écoles	Foyer rural
18	Après midi	Rencontre club des Aînés	Club des Aînés	Foyer rural
22		Bal Folk	Animusic	Foyer rural
23		Elections municipales 1er tour	Mairie	Mairie
30		Elections municipales 2nd tour	Mairie	Mairie

Pour vos visites et sorties, consultez les sites:

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr>
www.pays-de-limours.org
www.tourisme-valleedechevreuse91.com

Dimanche 16 juin KERMESSE des Pirates (suite)



Samedi 22 juin Fête de l'École

L'équipe municipale vous
présente ses meilleurs vœux
pour 2014 !

FLASHEZ !



Téléphone : 01 60 12 08 03 Télécopie : 01 60 12 14 15
Courrier internet : mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-gometzla-ville.fr